

## CONDITIONS GENERALES CAMPING LES TAILLADIS

1. Les emplacements nus loués à la journée sont disponibles à partir de 12 h et doivent être libérés à 12 h. Le départ après 12 h. compte pour une nuit de plus.
2. Les locations d'hébergement touristique sont disponibles le samedi à partir de 15 h. Et doivent être libérées le samedi à 10 h.
3. Les réservations ne sont effectives qu'après réception de l'acompte majoré des frais de dossier et confirmation de notre part.

4. ANNULATION : Pour toute annulation communiquée 30 jours avant le début du séjour, les acomptes sont remboursés à 80 %. Passé ce délai les acomptes ne sont plus remboursés. (Une assurance annulation est fortement conseillée) Tout séjour réservé en location et ayant débuté, est dû en totalité (dépendant souscription d'assurance maladie).

5. Nous nous réservons la possibilité de proposer tout emplacement ou toute location après un retard de 24 h. non signalé

6. Règlement intérieur:

\* ANIMAUX : Pour le bien-être de tous, les animaux sont acceptés sous condition d'être vaccinés, (présentation du carnet de vaccination) gardés en laisse et promenés hors du terrain pour leur besoins naturels. Ils ne doivent pas être laissés seuls et l'accès à la piscine leur est strictement interdit.

Ils sont aussi acceptés dans les hébergements touristiques au même tarif que le camping

\* Piscine: Elle n'est pas surveillée, les enfants restent sous la responsabilité des parents.

Ouverture de 9 h. à 19 h.

\*Animation: Le planning est affiché en début de semaine, mais peut être modifié. Les enfants participants aux activités restent sous la responsabilité des parents.

\* Les barbecues sont autorisés.

7. Paiement des séjours :

A : Acompte à verser au moment de la réservation :

25 % du total du séjour et les frais de dossier à 12.50 €.

Une confirmation vous sera retournée.

B : Le solde et la taxe de séjour sont payables chaque vendredi pour les emplacements et chaque samedi pour les locatifs (sur présentation de la facture de la semaine). Et au plus tard la veille du départ avant 18 h.

8. Chaque propriétaire de caravane, camping-car, tente, . . . doit s'assurer de la couverture multirisque de son bien et avoir un contrat de garantie Responsabilité Civile.

## CONDITIONS SPECIFIQUES AUX LOCATIONS

1. Un état des lieux sera fait à l'arrivée comme au départ

2. CAUTIONS: 1 chèque de 100.00 € € garantissant d'éventuelles dégradations et le forfait ménage (50.00 €) si le locatif n'est pas propre

3. L'équipement des locations comprend : Batterie de cuisine, réchaud et bouteille de gaz, réfrigérateur, salon de jardin, couvertures, oreillers, . . . Les locataires doivent se munir de draps ou duvets, du linge de toilette et de maison.

4. Les hébergements sont loués propres, les résidents sont tenus à les rendre aussi nets qu'ils les ont trouvés, à défaut la caution sera retenue. Sur demande possibilité de prendre en charge le ménage pour un forfait de 50 € par location.

Taxe de séjour : A partir de 18 ans 0.66 € par personne/par nuit

Il est important que le locataire conserve un double des documents.

Merci de votre compréhension

Mr Yuri HIRSCH Le Gérant

Le locataire: signature